



2017

Fédération Française de Baseball & Softball

2017

N4**PROCES VERBAUX****MAI JUIN 2017**

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**ASSEMBLEE GENERALE
Du 13 Mai 2017**

L'an deux mille dix-sept et le 13 mai à 10 heures 45, les Membres de la Fédération Française de Baseball et Softball se sont réunis sur convocation du Comité Directeur, à L'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance, 11 Avenue du Tremblay, 75012 Paris, sur deuxième convocation et sans condition de quorum, pour se prononcer sur le même ordre du jour que l'Assemblée Générale initialement convoquée le 22 avril 2017.

Après avoir accueilli les participants à cette Assemblée Générale Ordinaire réunie à titre Extraordinaire, le Président Didier SEMINET ouvre la séance à 11h20 et rappelle que l'Assemblée Générale est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Établissement d'une feuille de présence, appel des membres,
2. Rapport du commissaire aux comptes,
3. Approbation des comptes et du budget,
4. Nomination du commissaire aux comptes,
5. Modification de la convention avec France-Cricket
6. Modification du règlement intérieur
7. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses.

I. Établissement d'une feuille de présence, appel des membres

Le Président SEMINET fait constater que les Membres présents ou régulièrement représentés représentent ensemble 23 voix et 4 clubs et que, sans condition de quorum, l'Assemblée peut valablement délibérer.

II. Rapport du Commissaire aux Comptes

Les intéressés étant excusés, Paul NGUYEN, Trésorier Général, donne lecture des rapports du Commissaire aux Comptes et du Président de la Commission Fédérale Financière sur les opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2016 et résume la situation en ces termes :

- total de recettes de 1 418 825,37 euros,
- total de dépenses de 1 383 429,46 euros,
- résultat d'exploitation de 36 782,56 euros,
- résultat financier de (-) 4 558,49 euros,
- résultat exceptionnel de 3 171,84 euros,
- et par conséquent positif de 35 395,91 euros.

III. Approbation des comptes et budget

A l'issue de ces exposés, le président SEMINET soumet aux votes (bulletin secret pour le quitus) de l'Assemblée Générale le texte de trois résolutions.

1. Résolution : L'Assemblée Générale approuve-t-elle les comptes arrêtés au 31 décembre 2016 ?

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
23	23	0	0	0

L'Assemblée Générale approuve les comptes à l'unanimité.

2. Résolution : L'Assemblée Générale donne-t-elle le quitus ?

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
23	23	0	0	0

L'Assemblée Générale accorde le quitus à l'unanimité.

Le Président SEMINET annonce qu'en conséquence de ce qui précède le résultat de l'exercice, soit 35 395,91 euros sera affecté au poste « Report à nouveau », ce qui aura pour effet de faire passer celui-ci de (-) 82 275,53 euros à (-) 46 879,62 euros.

- 3 Résolution : L'assemblée Générale approuve-t-elle le budget 2017 ?

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
23	23	0	0	0

Le budget prévisionnel 2017 est approuvé à l'unanimité.

IV. Nomination du commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer Monsieur Jean-Michel THIERRY, dont le siège est situé au 12 rue de Ponthieu, 75008 Paris, en qualité de commissaire au compte titulaire pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer Monsieur Gad HAZOUT, dont le siège est situé au 77 rue de Prony, 75017 Paris, en qualité de commissaire au compte suppléant pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

V. Modification de la convention avec France-Cricket

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur la modification de la convention entre la Fédération et France Cricket.

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
23	23	0	0	0

La nouvelle convention entre la Fédération et France Cricket est approuvée à l'unanimité.

VI. Modification du règlement intérieur

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur la modification du Règlement Intérieur de la Fédération.

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
23	23	0	0	0

Le Règlement Intérieur la Fédération est approuvé à l'unanimité.

VII. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses

Le Président SEMINET rappelle qu'aucun vœu, aucune suggestion ni question n'a été formulé suivant les dispositions de l'article 25 du Règlement Intérieur et propose par conséquent à l'Assemblée d'échanger de manière informelle.

Après un échange, personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président SEMINET remercie l'ensemble des clubs présents et représentés et lève la séance à 12h30.

COMITE DIRECTEUR Du 13 Mai 2017

Membres présents : Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Annie COUTON, François DULPHY (D 18h30), Fabienne DUHOUX (D 18h30), Frédéric GUERN (A 14h50 D 18h00), Jean-Marie MEURANT, Tom NAGEL (D 16h30), Paul NGUYEN, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Pierre-Yves ROLLAND (A 14h50 D 18h00), Didier SEMINET.

Membres absents : Prebou BALANE, Vincent BIDAUT, Yves BLONDEL, Didier CANNIOUX, Audrey CHAVANCY, Miriam ROMERO, Alain ROUCAN.

Assistent également : Patrick TUGAULT, Stephen LESFARGUES, François COLLET, Elliot FLEYS, Frédéric KERBECHE, Lahcène BENHAMIDA (D 17h10), Bertrand MAIRE (D 14h30).

I. Ouverture

Il est constaté à 14h00 que 11 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

Le Président accueille Frédéric KERBECHE, Président de la Ligue Ile-de-France et Lahcene BENHAMIDA Directeur du pôle Fédéral Formation et Bertrand MAIRE.

Le Secrétaire Général félicite, au nom du Comité Directeur, le Président SEMINET pour son élection au conseil d'administration du Comité National Olympique et Sportif Français.

Le Président donne la parole à Bertrand MAIRE afin de présenter son projet partenariat avec la Fédération (voir le contrat ci-dessous).

II. Ordre du jour

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

Ouverture
Approbations
Commissions
Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline
Divers

Élections du CNOSF

D.T.N.

Vie du siège

Stage de Margot Jacquet
Contrat et devis pour la maintenance du site web
Convention de partenariat avec Darman Design

Vie Fédérale

Point sur le projet du Trèfle à Saint-Priest et Val d'Europe
Présentation du bilan de féminisation 2013-2016 et propositions pour le 2017-2020
Présentation du projet de labélisation des clubs
Attribution du All-Star Game Baseball le 7 juillet 2018 à La Teste de Buch

et propose ensuite au Comité Directeur de le compléter, conformément à l'article 36 al. 3 du Règlement Intérieur, en ajoutant le point suivant :

Vie du siège

Contrat d'assistance conseil avec Bertrand MAIRE,
BROADCAST AGREEMENT avec la société Elisa Oyj (Fanseat),
Revalorisation salariale personnel du siège.

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

I. Approbations des P.V. du Comité Directeur du 01.04.2017 ainsi que du Bureau Fédéral du 27.04.2017

Le Secrétaire Général donne lecture des procès-verbaux des réunions du Comité Directeur du 01.04.2017 ainsi que du Bureau Fédéral du 27.04.2017.

Le P.V. du Comité Directeur du 01.04.2017 est validé à l'unanimité.

Le P.V. du Bureau Fédéral du 27.04.2017 est validé à l'unanimité.

II. Commissions

Sur proposition du Bureau Fédéral, conformément à l'article 51.2 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur nomme comme Président de Commission :

Commission Fédérale de Discipline : Franck LECARPENTIER

Commission Fédérale de Discipline :

Le Comité Directeur ratifie le choix des membres présentés par le président de la Commission Fédérale de Discipline Franck LECARPENTIER :

François MAYS
Alex MARCATI
Fanny DAMOND
Séverine TELLE

Conformément à l'article 51.4 du Règlement Intérieur le Comité Directeur délivrera une licence non pratiquant officiel aux membres des Commission Fédérale de Discipline et Fédérale Juridique à titre gracieux.

Le Comité Directeur valide la demande de la Commission Fédérale Sport et Handicap pour avoir une commission de 14 membres.

Le Comité Directeur valide la demande de la Commission Nationale d'Arbitrage Baseball pour avoir une commission de 11 membres.

14h50 Arrivé de Frédéric GUERN et Pierre-Yves ROLLAND, le nombre de votant passe à 13 membres

Commission Fédérale Jeunes :

Le Comité Directeur ratifie le choix des membres présentés par le président de la Commission Fédérale Jeunes Vincent BIDAUT :

Julien FRESLON,
Yohann GABRIEL,
Anne PAILLOTIN,
Christelle BONAVIDA,
Manuel MARTIN,
Christophe LESVEQUE,
Michael CERDA,
Williams CASACOLI Référent DTN.

Le Comité Directeur rappelle à la CFJeunes qu'elle doit fournir rapidement un véritable règlement sportif des Interligues.

Il est également demandé à la CFJeunes de faire parvenir ses comptes-rendus de réunion afin qu'ils puissent être validés par le Bureau Fédéral.

Le Secrétaire Général Adjoint est chargé par le Comité Directeur d'élaborer une étude sur les coûts d'hébergement des équipes de Ligues lors des dernières Interligues.

Commission Fédérale de la Règlementation :

Le Comité Directeur se prononce **favorablement** sur les textes préparés par la Commission Fédérale de la Règlementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés.

La Commission Fédérale de la Règlementation est chargée d'établir l'annexe règlementation du présent Comité Directeur en reprenant in extenso les textes votés.

La Commission Fédérale de la Règlementation présente à la réflexion des membres du Comité Directeur un projet de charte éthique.

Le projet de création de la Commission Territorialité est abandonné.

La Commission Fédérale Citoyenneté et Éthique change de nom et devient Commission Fédérale Valeurs du Sport.

Commission Fédérale de développement :

Le Comité Directeur ratifie le choix des membres présentés par le président de la Commission Fédérale de développement Julien FRESLON :

Yohan GABRIEL,
Olivier CHARLIONET,
David TEN EYCK,
Michel JULÉ,
Maxime JACHET,
Pierre-Yves ROLLAND,
Annie COUTON,
François DULPHY.

Commission Nationale Sportive Baseball :

Le Comité Directeur valide le P.V. n°5 de la CNSB

III. Direction Technique Nationale

Le Directeur Technique National annonce officiellement le déplacement du Championnat d'Europe senior Baseball en 2019 (courrier de la Confédération Européenne de Baseball du 11 mai dernier).

La formule évolue également avec une première phase round robin en 2 poules de 6 équipes, suivie de 1/4 de finales, 1/2 finales, Finale.

La 5ème place qualificative au Tournoi de Qualification Olympique, se jouera avec les perdants des 1/4 de finales.

Le Directeur Technique National présente les 4 dossiers déposés sur les différents appels à projets «Héritage 2024», à savoir :

2 projets sur l'Accompagnement des projets de développement des fédérations. (Création d'une mallette du dirigeant en ligne et création d'une base de données vidéos en ligne pour faire de l'analyse vidéo),

1 projet sur «Génération 2024 : optimisation de la performance paralympique»,

1 projet sur «Génération 2024 : accompagnement des plans de détection fédéraux auprès des publics cibles».

Le Directeur Technique National porte à la connaissance du Comité Directeur l'arrêté du 17 mars 2017 relatif à la reconnaissance du caractère de haut-niveau des disciplines sportives, donc à compter du 1er janvier 2017, sont reconduites de Haut Niveau le baseball et le softball. La durée de la reconnaissance du caractère de Haut Niveau est de 4 ans soit jusqu'au 31 décembre 2020.

16h30 départ de Tom Nagel, le nombre de votant passe à 12 membres

IV. Pôle Fédéral Formation

Présentation par Lahcene BENHAMIDA Directeur du Pôle Fédéral Formation des travaux de la première réunion du pôle formation tenu en amont de ce Comité Directeur.

Il présente le fonctionnement du Pôle Fédéral Formation (PFF) :

Une réunion physique annuelle au minimum lors de l'AG fédérale (membres du PFF + responsable Institut National de Formation Baseball et Softball (INFBS)),

Réunions trimestrielles par vidéoconférence (référents + responsables + directeur),

Sollicitations ponctuelles des référents pour avis, corrections et validations de dossiers spécifiques,

Utilisation de l'outil Drive pour partager tous documents dans un répertoire commun,

Accès à la plateforme « Spiral Connect » pour la Formation Ouverte A Distance (FOAD),

Points mensuels d'avancement des dossiers dans un communiqué interne,

Christelle Bonavita est chargée de présenter les travaux du PFF lors des comités directeurs fédéraux,

L'INFBS participe à la mise en œuvre de la stratégie établie par le PFF,

Le PFF communiquera avec les ligues par l'intermédiaire des Commissions Régionales de Formation auquel il est demandé de s'intituler Institut Régional de Formation.

Le Comité Directeur valide les membres du Pôle Fédéral de Formation ci-dessous.

Membres es qualité

Représentant du Comité Directeur Fédéral : Christelle BONAVIDA,
Président France Cricket : Prébagarane BALANE,
Président CFSS : Sébastien HACOUT,

Président CFSU : Jean LENOIR,
Président CNAB : Fabien CARETTE-LEGRAND,
Président CNAS : Nicolas ROUX,
Président CFR : Patrick TUGAULT.

Personnes désignées pour leurs compétences :
Aude FATOUT,
David BORDES,
Franck LAUTIER,
Stéphane LARZUL,
Jacques BLANCHARD,
Yohann GABRIEL,
Adrien GAYAUD,
Régis HENRI,
Aina RAJOHNSON,
Bertrand RUÉ.

Le Comité Directeur valide les documents suivants nécessaires au bon fonctionnement du pôle fédéral de Formation :

Déclaration DIRECCTE,
Référentiels des diplômes d'encadrement,
Descriptif du Diplôme Fédéral d'animateur,
Dossier d'inscription DEJEPS Baseball, Softball, Cricket 2017,
Dossiers d'information sur les Diplômes d'État Baseball, Softball, Cricket,
Note d'opportunité pour obtenir un Certificat de Qualification Professionnel Baseball, Softball, Cricket.

La Commission Fédérale de la Règlementation est chargée d'intégrer ces documents dans son annexe réglementation.

V. Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline

Demandes

La demande de dérogation exprimée par le club des Korvers de Dunkerque pour permettre à Melle Juliane LAPORTE de jouer avec son club en Nationale 1 baseball masculin est refusée par le Comité Directeur par 1 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions aux motifs que l'intéressée n'est pas inscrite sur les listes des athlètes de haut-niveau et n'est pas pensionnaire d'un pôle.

La demande du club du PUC de Paris pour permettre à Samy JAMOUS né le 10 janvier 2002 (15U) de jouer avec son club en catégorie 19+ en baseball est refusée par le Comité Directeur par 13 voix contre aux motifs que la demande n'est pas compatible avec la circulaire 2017/2 et la circulaire sportive 2016/5.

17h10 départ de Lahcene BENHAMIDA Directeur du Pôle Fédéral Formation

Il est porté à la connaissance du Comité Directeur que dans certaines Ligues, des joueuses ne correspondant pas aux années de participation en championnat participeraient au championnat régional de softball féminin.

Il est rappelé que cette pratique est strictement interdite et est passible de passage en commission de discipline.

VI. Vie du siège

Convention de Stage :

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la convention de stage de Margot Jacquet. D'une durée de onze semaines du 15 mai au 6 août 2017, sa mission sera consacrée à l'organisation du All-Star Game Baseball qui se tient les 14 et 15 juillet à La Rochelle.

Contrat et devis pour la maintenance du site web :

Le Comité Directeur approuve par 11 voix pour et 2 abstentions le contrat de maintenance des sites internet www.ffbs.fr, boutique.ffbs.fr et www.yoshidachallenge.com avec l'entreprise Darman Design. Le montant de la maintenance s'élève à 129€ HT/ mois pour les trois sites.

Convention de partenariat avec Darman Design :

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la convention de partenariat entre la Fédération et Darman Design. Celle-ci permet aux organes déconcentrés et clubs de la fédération de bénéficier d'un tarif privilégié sur des prestations de création de visuels et sites internet.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du Club MVP rassemblant tous les dispositifs ayant vocation à contribuer au développement des clubs et organes déconcentrés.

Contrat d'assistance conseil avec Bertrand MAIRE :

Le Comité Directeur approuve par 10 voix pour et 3 abstentions le contrat d'assistance conseil avec Bertrand Maire. Celui-ci courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, s'élève à 7k€ HT et porte sur l'accompagnement de la Fédération dans la création et le déploiement d'une stratégie de communication.

BROADCAST AGREEMENT avec la société Elisa Oyi (Fanseat) :

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le contrat avec la société Elisa Oyi (Fanseat) portant sur la captation des rencontres du Challenge de France de Baseball 2017, d'une affiche par journée de championnat de France de Division 1 Baseball puis l'intégralité des phases finales de la D1 2017. Le contrat prend effet le 15 mai et arrive à terme le 31 décembre 2017.

Le Comité Directeur remercie la société Fanseat pour cette prise en charge intégrale réalisée à titre gracieux qui permettra aux licenciés de suivre les meilleures équipes du baseball français au travers de la plate-forme www.fanseat.com.

Revalorisation salariale personnel du siège :

Le Comité Directeur après discussion répond favorablement aux demandes d'augmentations formulées par François COLLET (+ 8,5%) et Corinne PARRA-SCHIESTEL (+ 7,3%). Les dernières augmentations datant de janvier 2015 pour l'un et mai 2014 pour l'autre.

Un accord de principe est donné par le Comité Directeur pour une embauche à temps partiel en remplacement de Benjamin DUFRESNE démissionnaire.

18h00 Départ de Frédéric GUERN et Pierre-Yves ROLLAND, le nombre de votant passe à 10 membres

VII. Vie Fédérale

Le secrétaire général fera parvenir aux membres du Comité Directeur le document élaboré par Christelle BONAVITA et François COLLET sur le projet de modification du prix des licences pour la saison 2019.

All Star Game :

Le Comité Directeur attribue le All Star Game 2018 au club « La Teste Pirates du Bassin d'Arcachon » (033015)

FFBS Label club Formateur :

Présentation d'Eliot FLEYS sur la labélisation des clubs formateurs

18h30 Départ de Fabienne DUHOUX et de François DULPHY, le nombre de votant passe à 8 membres

Le document sur la pratique féminine du baseball et softball en France présent dans le Drive fera l'objet d'une discussion lors du prochain Comité Directeur.

VIII. Divers

Le cas d'un jeune joueur franco-américain de 20 ans ayant déjà été sélectionné en Équipe de France 18U est abordé.

À la demande du Comité Directeur, le Directeur Technique National donne un avis consultatif favorable à l'assemblée afin de pouvoir l'observer en situation dans le but d'une possible sélection en Équipe de France 23U et Universitaire après un retour de blessure en 2016 et dans l'intérêt supérieur des équipes nationales.

Ce jeune joueur étant présent en France pendant le Challenge de France a pris une licence au club de Sénart. Une dérogation sur les conditions de participation au Challenge de France est donc demandée pour ce joueur.

Après débat, le Comité Directeur accepte de déroger à l'article 13.3 du Règlement Sportif Challenge de France de Baseball 2017 par 7 voix pour et une abstention et d'autoriser Luke DURIS (88525) à participer au Challenge de France 2017.

Le prochain Bureau se tiendra le mercredi 7 juin 2017
Le prochain Comité Directeur se tiendra le samedi 1^{er} juillet.

Bureau fédéral Téléphonique Du 25 Mai 2017

Membres ayant participé à la téléconférence : Fabien CARRETTE-LEGRAND, Annie COUTON, Frédéric GUERN, Jean-Marie MEURANT, Paul NGUYEN, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

Assiste également : Stephen LESFARGUES

Il est constaté que 8 Membres étant présents, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer par voie de téléconférence sous la présidence de Didier SEMINET.

Les membres du Bureau Fédéral se sont réunis par téléphone ce jour pour répondre à la question :

Les membres du bureau Fédéral sont-ils d'accord pour autoriser les joueurs inscrits sur les rosters définitifs des différentes équipes à participer au challenge de France 2017 ?

La réponse est OUI par 5 voix pour et 3 abstentions (Jean-Marie MEURANT, Paul NGUYEN, Frédéric GUERN)

Bureau fédéral Téléphonique Du 7 juin 2017

Membres ayant participé à la téléconférence : Annie COUTON, Paul NGUYEN, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET.

Assiste également : Stephen LESFARGUES

Il est constaté que 4 Membres étant présents, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer par voie de téléconférence sous la présidence de Annie COUTON.

I. Vie du Siègre

Nomination :

Alain ROUCAN membre du Comité Directeur et Président de la Commission Nationale Sportive Softball est nommé par le Bureau représentant fédéral au tournoi Achille Challenge qui se déroulera du 16 au 18 juin au CREPS de Boulouris.

Contrats :

Le Bureau Fédéral valide le contrat d'aide comptable pour embaucher une personne sur le poste qu'occupait Benjamin DUFRESNES.

Le Bureau Fédéral valide le Protocole d'accord entre Val d'Europe agglomération et la Fédération Française de Baseball et Softball concernant le projet de centre National Baseball et Softball.

Ces deux documents seront présentés à l'ensemble des membres lors du prochain Comité Directeur.

II. Commissions

CNAB :

Le Bureau Fédéral approuve le relevé de décision de la Commission Nationale Arbitrage Baseball en date du 04/06/2017 pour la période du 01/06/2017 au 04/06/2017.

III. Prochaines réunions

- Jeudi 31 août Bureau Fédéral
- Samedi 16 septembre Comité Directeur

Bureau fédéral Téléphonique Du 28 juin 2017

Membres ayant participé à la téléconférence : Fabien CARRETTE-LEGRAND, Annie COUTON, Frédéric GUERN, Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

Il est constaté que 7 Membres étant présents, le Bureau Fédéral peut délibérer par voie de téléconférence sous la valablement présidence de Didier SEMINET.

I Vie du Siègre

Gratification :

Le Bureau Fédéral, considérant le travail fourni par Eliot FLEYS ces dernières semaines vote à l'unanimité à ce dernier l'octroi d'une prime de 1000 € sur son salaire du mois de juin.

Cautionnement :

Le Bureau Fédéral vote à l'unanimité le cautionnement par la Fédération de la bourse complète (full scholarship) de 23 000 \$ qu'a obtenue Melle Mélissa MAYEUX pour intégrer le Miami Dade College (FL – USA).

Le Bureau Fédéral donne mission au Secrétaire Général d'établir un contrat moral à faire signer par Melle MAYEUX.

Ces deux décisions seront à faire valider aux membres lors du prochain Comité Directeur.

II Prochaines réunions

- Jeudi 31 août Bureau Fédéral
- Samedi 16 septembre Comité Directeur